CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E78785** **VALABLE JUSQU'AU** **15/03/2027**

ÉDITÉ LE 17/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/11/1995

Raison sociale : SORECO AUVERGNE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 25/06/2020

Capital : 248 000

1 IMPASSE MARIE MARVINGT
ZONE INDUSTRIELLE DE LAVAU
63500 ISSOIRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CLERMONT FERRAND 2000 B 802

Siret : 402 766 430 00027

Code NACE : 2511Z

Numéro caisse de congés payés : 83 02227

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5014935104 / 11093951504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5014935104 / 11093951504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 04 73 54 21 50 **Fax :**

Portable : 06 33 71 80 22

Responsabilité légale :
IRONCASE (985 160 175) / GENOVA SYLVAIN PRÉSIDENT

Site Internet : https://www.soreco-auvergne.com/

E-mail : mail@soreco-auvergne.com

Effectif moyen : 32 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 635 245 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	32	15/12/2022
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	32	15/12/2022
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/03/2026 10:38

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.